

DEMANDE DE PERMIS DE JARDINAGE
Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER AU COMPTOIR DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVEC LES DOCUMENTS REQUIS À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 2021 DURANT LES HEURES DE BUREAU

ENTREPRENEUR : NEQ :	PERSONNE MORALE *Fournir la copie de l'acte constitutif*
Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Tél :	Courriel :

Propriétaire des véhicules:	
Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Tél : ()	Date :

	NOMBRE DE VÉHICULES
Jardinage : 200\$ + 50\$ par véhicule supplémentaire Délivré pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022	
PRIX DU PERMIS (POUR TOUTE QUESTION : 514 734 4666)	\$

Règlement N° 1383 sur les permis: http://www.ville.mont-royal.qc.ca/sites/default/files/documents/1383_permis_fr.pdf

L'occupation du domaine public par des véhicules ou du matériel nécessite une demande de permis d'occupation ou d'obstruction de la voie publique :

http://www.ville.mont-royal.qc.ca/sites/default/files/documents/formulaire_obstruction_domaine_public.pdf

IDENTIFICATION DES VÉHICULES						
Marque	Modèle	Année	Numéro de série	Immatriculation*	N° assurance véhicule moteur*	N°assurance responsabilité*

Merci de fournir une copie de ces documents

SIGNATURE :	DATE :
--------------------	---------------

Règlement N° 1383 sur les permis : http://www.ville.mont-royal.qc.ca/sites/default/files/documents/1383_permis_fr.pdf

L'occupation du domaine public par des véhicules ou du matériel nécessite une demande de permis d'occupation ou d'obstruction de la voie publique : http://www.ville.mont-royal.qc.ca/sites/default/files/documents/formulaire_obstruction_domaine_public.pdf